Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212201289-20260702-2026_51-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

LOCARN
COTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LOCARN

Séance ordinaire du 2 juillet 2026

Date de convocation
29/06/2026

Date d'affichage
29/06/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Absents : 2
Procurations : 0

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCARN, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : C. DE QUELEN, P. LEBOURG, C. CIVI, P. MANSAN, C. DALLONGEVILLE, C. BECHET, P-A. MARTINEZ, C. BONARD, M. LOUEDEC
Absents excusés : L. CROSNIER, F. LEYOUR
Absents non excusés :

Secrétaire de séance : P-A. MARTINEZ

N° 2026-51

Information au Conseil municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal :

- Souscription d'un nouveau contrat de fourniture en GAZ avec la société Antargaz
- Renouvellement de la convention pour le contrôle des appareils de défense contre l'incendie avec la SAUR
- Signature d'un devis pour le remplacement du chauffe-eau et la plomberie de la cuisine du logement communal situé 7 place du Centre pour 1 301.30 € TTC avec l'entreprise Argoat Turbo Diffusion
- Modification du contrat pour les photocopieurs passage de 2497 € HT/ trimestre à 1748 € HT / trimestre avec l'entreprise Toshiba

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Christophe DE QUELEN

MAIRIE de LOCARN (Côtes-d'Armor)